

6

L'accompagnement des Acacias

6. L'ACCOMPAGNEMENT DES ACACIAS

Le projet de travaux

- **Travaux votés en juin 2025 :**
 - Réfection de la charpente et de la couverture, isolation des combles, désamiantage
 - Isolation des façades par l'extérieur, désamiantage, réfection de l'étanchéité des casquettes des halls
 - Remplacement des portes et châssis des sous-sols, remplacement des boîtes-aux-lettres
 - Mise en place d'une VMC collective hygroréglable
 - Rénovation des colonnes d'évacuation des eaux usées, remplacement des colonnes électriques et des luminaires.
- **Passage d'une étiquette E avant travaux à une étiquette D après travaux, gain énergétique de 43%**
- **Dépôt des demandes de subventions en septembre 2025**
- **Démarrage des travaux prévus en juin 2026 pour une durée de 9 mois**



Une moyenne de quote-part de
28 600€ TTC /logement

6. L'ACCOMPAGNEMENT DES ACACIAS

Le financement de l'opération

- Subventions Adhoc dans le cadre de l'OPAH Copropriété Dégradée de la part de l'Anah et d'Arlysère
 - Des reste-à-charge allant de 3 600 € à 14 000 €

OpérationTTC	1 434 700 €
Dépense éligible HT	1 294 600 €
Aides collectives	841 300 €
Subvention collective Anah	776 600 €
Subvention collective Arlysère	64 700 €
Aides individuelles	151 800 €
Primes individuelles Anah	49 500 €
Savoie Renov'Energie	95 400 €
Ville d'Albertville	6 900 €
Reste-à-charge	441 600 €

- Emprunt collectif à taux zéro pour le financement du reste-à-charge et emprunt avance des subventions auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes



Un reste-à-charge moyen de
8 200 € TTC / logement



Asder

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ISÈRE SAVOIE

6. L'ACCOMPAGNEMENT DES ACACIAS

Le suivi social et l'appui à la gestion

—Mobilisation de la copropriété dans l'opération :

- Travail avec le conseil syndic, le syndic et le maître d'œuvre pour mobiliser la copropriété dans son projet de travaux. Tous les copropriétaires ont été rencontrés, les travaux sont votés à l'unanimité.

—Assainissement de la gestion de la copropriété :

- Adhésion à l'ARC, Association des Responsables de Copropriétés
- Sujet du changement de syndic à la fin de l'opération : le syndic bénévole a déclaré ne pas souhaiter continuer à l'issue de l'opération, nous orientons vers un syndic professionnel

—Accompagnement social :

- Suivi des situations sociales complexes et des impayés depuis mi-2024
 - Plusieurs situations d'impayés sont en cours de régularisation
- Certaines situations sont bloquées du fait d'une faible mobilisation du ménage, d'autres se mobilisent très fortement pour redresser leur situation



**27 copropriétaires modestes
ou très modestes** accompagnés



Asder

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ISÈRE SAVOIE